

## Procès-verbal

### DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

27 mars 2023

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 31.

#### Présence des députés

Présents : Député de Deh Cho, député de Frame Lake, députée de Great Slave, député de Hay River Nord, député de Hay River Sud, députée d'Inuvik Boot Lake, députée d'Inuvik Twin Lake, députée de Kam Lake, députée de Monfwi, député de Nahendeh, député de Nunakput, députée de Range Lake, députée de Sahtu, députée de Thebacha, député de Tu Nedhé-Willideh, députée de Yellowknife Centre, député de Yellowknife Nord, députée de Yellowknife Sud.

Absents : Aucun

#### Déclarations de ministres

- 339-19(2) Le ministre de l'Administration des terres fait une déclaration présentant le ministère de l'Environnement et du Changement climatique.
- 340-19(2) La ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement fait une déclaration concernant le Fonds consacré aux projets accélérant l'adoption du numérique.

#### Déclarations de députés

- 1469-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant les politiques liées à la location des terres.
- 1470-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration concernant les rassemblements de jeunes dirigeants.

- 1471-19(2) Le député de Deh Cho fait une déclaration concernant l'Entente sur les eaux transfrontalières entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.
- 1472-19(2) La députée de Monfwi fait une déclaration concernant les prêts hypothécaires en souffrance d'Habitation Territoires du Nord-Ouest.
- 1473-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant la politique de responsabilité financière.
- 1474-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant le Conseil des gouverneurs du Collège Aurora.
- 1475-19(2) Le député de Nunakput fait une déclaration sur le financement des activités sportives et des loisirs dans les collectivités de Beaufort-Delta.
- 1476-19(2) Le député de Tu Nedhé-Wiilideh fait une déclaration concernant l'Entente sur les eaux transfrontalières entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest et la nécessité d'adopter une stratégie nationale sur la gestion des eaux.
- 1477-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant l'amélioration des politiques d'approvisionnement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
- 1478-19(2) Le député de Nahendeh prononce un éloge funèbre pour Jack Lee Mouse.

#### Réponses aux questions orales

- 1404-19(2) La ministre de la Santé et des Services sociaux répond à la question orale 1404-19(2) posée par la députée de Kam Lake concernant l'aide financière aux parents adolescents pour les services de garde d'enfants.
- 1411-19(2) La ministre de l'Infrastructure répond à la question orale 1411-19(2) posée par la députée de Great Slave concernant le projet d'agrandissement de la centrale hydroélectrique de la rivière Taltson.

#### Réponses aux questions écrites

- 60-19(2) Le greffier dépose une réponse de la ministre de la Santé et des Services sociaux à la question écrite 60-19(2) du député de

Hay River Sud concernant le recrutement et le maintien en poste des médecins.

- 61-19(2) Le greffier dépose une réponse de la ministre des Finances à la question écrite 61-19(2) de la députée de Kam Lake concernant l'attribution d'un contrat à un fournisseur unique par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en vertu du critère d'approvisionnement 1.8.2(a).
- 62-19(2) Le greffier dépose une réponse de la ministre de la Santé et des Services sociaux à la question écrite 62-19(2) de la députée de Kam Lake concernant l'attribution d'un contrat à un fournisseur unique par l'Administration des services de santé et des services sociaux des TNO en vertu du critère d'approvisionnement 1.8.2(a).
- 63-19(2) Le greffier dépose une réponse de la ministre de la Santé et des Services sociaux à la question écrite 63-19(2) de la députée de Kam Lake concernant l'utilisation des polices de caractères des langues autochtones sur les documents officiels.

#### Rapports de comités permanents et spéciaux

- 49-19(2) Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur l'examen de 2021-2022 de la *Loi sur les langues officielles*.

Le député de Yellowknife Nord, appuyé par la députée de Thebacha, propose que le rapport de comité 49-19(2), Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur l'examen de 2021-2022 de la *Loi sur les langues officielles*, soit reçu par l'Assemblée et renvoyé au Comité plénier pour examen.

La motion est ADOPTÉE.

- 50-19(2) Rapport du Comité permanent des affaires sociales intitulé Renforcer le soutien aux collectivités, élever la voix des jeunes : Recommandations sur la prévention du suicide

La députée de Kam Lake, appuyée par la députée de Great Slave, propose que le rapport de comité 50-19(2), Rapport du Comité permanent des affaires sociales intitulé Renforcer le soutien aux collectivités, élever la voix des jeunes : Recommandations sur la prévention du suicide, soit reçu par l'Assemblée et renvoyé au Comité plénier pour examen.

La motion est ADOPTÉE.

## Dépôt de documents

- 892-19(2) Information supplémentaire sur la réponse à la question écrite 61-19(2) : Attribution d'un contrat à un fournisseur unique par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest selon le critère d'approvisionnement 1.8.2(a). Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 893-19(2) Plan directeur 2023-2024 de la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 894-19(2) Plan d'action pour l'innovation aux Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.
- 895-19(2) Lettre de suivi à la question orale 1423-19(2) : déplacements des tribunaux dans la région de Nunakput. Document déposé par le ministre de la Justice.
- 896-19(2) Lettre de suivi à la question orale 1367-19(2) : améliorer les soins de santé dans les petites collectivités. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 897-19(2) Lettre de suivi à la question orale 1435-19(2) : règlement relatif aux hygiénistes dentaires. Document déposé par la ministre de la Santé et des Services sociaux.

## Avis de motion tendant à la première lecture de projets de loi

- Projet de loi 80 *Loi modifiant certaines lois relatives à la profession d'hygiéniste dentaire*  
Avis donné par la députée de Kam Lake.
- Projet de loi 81 *Loi n° 2 modifiant la Loi sur l'éducation*  
Avis donné par le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.
- Projet de loi 82 *Loi sur la profession d'avocat*  
Avis donné par le ministre de la Justice.
- Projet de loi 83 *Loi sur les boissons alcoolisées*

Avis donné par la ministre des Finances.

Projet de loi 84 *Loi modifiant la Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest*

Avis donné par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.

Projet de loi 85 *Loi de mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.*

Avis donné par la première ministre.

### Deuxième lecture de projets de loi

Projet de loi 76 *Loi modifiant la Loi sur les commissions de délimitation des circonscriptions électorales.*

La députée de Thebacha, appuyée par le député de Nahendeh, propose d'entreprendre la deuxième lecture du projet de loi 76, *Loi modifiant la Loi sur les commissions de délimitation des circonscriptions électorales.*

La motion est ADOPTÉE.

La députée de Thebacha souhaite obtenir le consentement unanime pour déroger à la règle 8.2(7) et renvoyer le projet de loi 76, *Loi modifiant la Loi sur les commissions de délimitation des circonscriptions électorales*, au Comité plénier à des fins d'examen plus tard dans la journée.

### Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

La présidente (députée d'Inuvik Twin Lakes) signale que le Comité plénier a fait l'examen du rapport de comité 40-19(2) : Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur le projet de loi 61, *Loi modifiant la Loi sur le protecteur du citoyen*; du rapport de comité 43-19(2) : Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur le projet de loi 63, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles*; du rapport de comité 44-19(2) : Rapport final du Comité spécial de réconciliation et des affaires autochtones : Une approche ténosie à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à la négociation d'accords; du projet de loi 61, *Loi modifiant la Loi sur le protecteur du citoyen*; du projet de loi 63, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles*; du document déposé 881-19(2), Budget supplémentaire des dépenses n° 3 pour 2022-2023 (dépenses d'infrastructure); du document déposé 882-19(2), Budget supplémentaire des dépenses n° 3 pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement); du document déposé 883-19(2), Budget supplémentaire

des dépenses n° 1 pour 2023-2024 (dépenses d'infrastructure); et fait le point sur les progrès effectués, soit l'adoption de 14 motions, la conclusion de l'examen du rapport de comité 40-19(2), du rapport de comité 43-19(2) et du rapport de comité 44-19(2), la présentation des projets de loi 61 et 63 en troisième lecture, la fin de l'examen des documents déposés 881-19(2), 882-19(2) et 883-19(2), l'approbation par la Chambre de ces budgets, ainsi que la présentation dans les plus brefs délais des projets de loi portant sur l'affectation de crédits découlant de ces budgets.

### **Motion du Comité plénier 380-19(2)**

La députée de Thebacha propose la motion suivante :

QUE le comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, en consultation avec le Bureau de régie, d'effectuer un examen général pour analyser et clarifier la compétence de chaque titulaire d'une charge publique de l'Assemblée à mener des enquêtes sur ce qui suit :

- a) les autres titulaires d'une charge publique de l'Assemblée;
- b) les organismes publics qui exercent un pouvoir conféré par la loi au nom de l'Exécutif;
- c) les organismes publics qui fournissent à l'Exécutif des services consultatifs prévus par la loi.

ET QUE l'examen devrait permettre d'identifier les domaines dans lesquels les compétences se chevauchent ou ne se chevauchent pas et de formuler des recommandations pour remédier aux divergences en s'appuyant sur les meilleures pratiques.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 381-19(2)**

La députée de Thebacha propose la motion suivante :

QUE le comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse au rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 382-19(2)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de s'engager dans une deuxième phase de changements législatifs pour protéger,

promouvoir et revitaliser les langues officielles et autochtones à la 20<sup>e</sup> Assemblée;

QUE cette nouvelle loi se fonde sur les recommandations antérieures, les suggestions formulées lors de l'examen du projet de loi 63 et les conseils contenus dans le prochain rapport du Comité sur l'examen de la *Loi sur les langues officielles*;

QUE la nouvelle loi permette de mettre en œuvre les articles 13 et 14 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones;

ET QUE les gouvernements autochtones soient invités à participer à la formulation de la loi.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 383-19(2)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le présent comité recommande au ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation d'assurer l'objectivité et la transparence du Conseil des langues officielles issu de la fusion;

QUE le ministère fournisse des ressources et un cadre appropriés pour que le conseil puisse exercer son mandat, y compris des nominations en temps opportun lorsque des postes sont vacants;

QUE le Conseil divulgue les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions, ainsi que d'autres documents d'intérêt public;

ET QUE le Conseil publie un rapport annuel qui résume les recommandations faites au ministre, la réponse du ministre, les progrès réalisés dans la mise en œuvre et les conclusions des évaluations des programmes et des initiatives.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 384-19(2)**

Le député de Yellowknife Nord propose :

QUE le comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de fournir une réponse au rapport précité dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 385-19(2)**

Le député de Frame Lake propose :

QUE soit conclu l'examen du document déposé 881-19(2), Budget supplémentaire des dépenses n° 3 de 2022-2023 (dépenses d'infrastructure), et que ce document soit recommandé pour examen par l'Assemblée législative par l'entremise d'un projet de loi portant sur l'affectation de crédits.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 386-19(2)**

Le député de Frame Lake propose :

QUE soit conclu l'examen du document déposé 882-19(2), Budget supplémentaire des dépenses n° 3 pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement), et que ce document soit recommandé pour examen par l'Assemblée législative par l'entremise d'un projet de loi portant sur l'affectation de crédits.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 387-19(2)**

Le député de Frame Lake propose :

QUE soit conclu l'examen du document déposé 883-19(2), Budget supplémentaire des dépenses n° 1 de 2023-2024 (dépenses d'infrastructure), et que ce document soit recommandé pour examen par l'Assemblée législative par l'entremise d'un projet de loi portant sur l'affectation de crédits.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 388-19(2)**

La députée d'Inuvik Twin Lakes propose :

QUE le comité recommande :

- a) au Bureau du greffier de l'Assemblée législative d'inclure dans tous les documents de transition et d'orientation destinés à tous les députés après les élections;
- b) au Bureau du secrétaire du Conseil exécutif du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'inclure dans les documents postélectorales destinés au Conseil exécutif;



Une introduction à l'histoire et au rôle :

- a) du conseil des dirigeants des TNO;
- b) du Forum des partenaires en matière de traités modernes et d'autonomie gouvernementale;
- c) du Conseil intergouvernemental et de son Secrétariat;
- d) des compétences du gouvernement public et des gouvernements autochtones exclusifs et inclusifs;
- e) du protocole d'entente du Conseil des dirigeants des TNO sur la DNUDPA aux TNO.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité 389-19(2)**

La députée d'Inuvik Twin Lakes propose :

QUE ce comité recommande que la 20<sup>e</sup> Assemblée législative établisse un comité spécial sur la mise en œuvre de la DNUDPA.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 390-19(2)**

La députée d'Inuvik Twin Lakes propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'inclure les éléments suivants dans son plan de travail sur le protocole d'entente sur la DNUDPA du Conseil des dirigeants des Territoires du Nord-Ouest :

1. l'identification et la fonction de la personne ou de l'entité qui sera responsable de suivre les progrès;
2. l'identification et la fonction de la personne ou de l'entité qui sera responsable des progrès réalisés;
3. un mécanisme de règlement des différends autre que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour les litiges entre les gouvernements autochtones concernant la mise en œuvre de la DNUDPA, l'accès aux terres, l'exclusivité des terres et d'autres conflits intergouvernementaux;
4. un processus établi ou un lieu déterminé pour s'assurer que la mise en œuvre des ententes sur l'autonomie gouvernementale ou des ententes sur les revendications territoriales existantes est conforme aux principes et aux objectifs de la DNUDPA.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 391-19 (2)**

La députée d'Inuvik Twin Lakes propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest d'examiner méthodiquement les politiques du GTNO selon les principes de la DNUDPA ainsi que les buts et les objectifs établis dans le protocole d'entente sur la DNUDPA du Conseil des dirigeants des Territoires du Nord-Ouest, en faisant ce qui suit :

- a) effectuer un examen de la politique 11.51 sur les revendications territoriales des Autochtones;
- b) effectuer un examen des politiques inscrites sous l'autorité du Conseil exécutif et des politiques ministérielles;
- c) établir un processus clair permettant aux gouvernements autochtones et aux membres de l'Assemblée législative de prendre connaissance de ces politiques avant que les versions finales ne soient adoptées.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 392-19(2)**

La députée d'Inuvik Twin Lakes propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de travailler de concert avec le gouvernement du Canada et les gouvernements et organisations autochtones pour résoudre les questions en suspens concernant les accords sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale;

ET QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest offre les services d'un médiateur indépendant à toutes les parties présentes lors des négociations.

La motion est ADOPTÉE.

### **Motion du Comité plénier 393-19(2)**

La députée d'Inuvik Twin Lakes propose :

QUE ce comité recommande au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de donner une réponse à ce rapport dans les 120 jours.

La motion est ADOPTÉE.

La députée d'Inuvik Twin Lakes, appuyée par le député de Frame Lake, propose l'adoption du rapport du Comité plénier.

La motion est ADOPTÉE.

Le président lève la séance à 20 h 18.



---

Monsieur Frederick Blake Jr.  
Président de l'Assemblée législative



---

Monsieur Tim Mercer  
Greffier de l'Assemblée législative